





FERMETURE POUR MOISISSURES!!

L'antenne des Sables d'Olonne a fermé ses portes le 5 septembre 2023. 10 CPIP, 2 PA et 1 DPIP sont aujourd'hui Sans Bureaux Fixes!

Les locaux ont été construits en 2018 et très vite des problèmes d'infiltration sont apparus. Depuis 3 ans, des moisissures prolifèrent sans que les causes des infiltrations, par capillarité soient encore trouvées et résolues.

Le médecin de prévention a fait analyser les moisissures et découvert un champignon toxique.

Pour l'équipe sablaise, c'est un choc!

Quelles sont les conséquences de ce champignon toxique sur la santé?

Le médecin de prévention fait état de possibles graves problèmes respiratoires ou aggravations de fragilités, tout en signalant qu'il sera difficile de prouver le lien causal entre les maladies respiratoires et ce champignon toxique.

Aujourd'hui se pose aussi la question de savoir : où, quand et comment nos collègues vont exercer leur mission de service public ?

La direction du SPIP de Vendée a proposé dans l'urgence des solutions : le tribunal judiciaire des Sables d'Olonne prête ponctuellement des bureaux (dont 2 bureaux d'entretien), certains collègues sont accueillis au SPIP de la Roche sur Yon et une permanence délocalisée nous prête 1 bureau 2 jours/semaine.

L'équipe sablaise est donc soutenue par sa direction, ses collègues et par le tribunal judiciaire.

Beaucoup de questions restent posées : Pourront-ils retourner dans leurs locaux et si oui quand ? Et en attendant comment travailler ? Comment rester une équipe ?

Comment travailler en télétravail sans possibilité de disposer de ses dossiers papier ?

Le stress se propage aussi vite que le champignon.

Nos organisations syndicales resteront vigilantes sur les risques psychosociaux consécutifs à l'annonce brutale de la fermeture de l'antenne des Sables d'Olonne et se mobiliseront pour soutenir nos collègues, le cas échéant dans leurs démarches de reconnaissance de maladie professionnelle.